



Comité de pilotage sur la réforme des rythmes scolaires

Sixième réunion du COPIL

Lundi 3 novembre 2014 - 18h00 – salle du Conseil de la mairie

Prochaine réunion du Comité de Pilotage : mi-février 2015

Présents :

Elus

Laurence LAPIERRE, Adjointe au Maire à la Santé, Solidarités, Enfance et Jeunesse

Michel PUILLET, Adjoint au Maire en charge des relations aux associations et du développement sportif

Jean-Marie LACROIX, Délégué aux affaires scolaires et périscolaires

Education Nationale

Pascal MENIGOZ, inspecteur de circonscription

Barbara GUILLE, directrice de l'école

Isabelle BASET, institutrice

Services de la mairie

Maude RENVOISE, directrice des services, coordonnatrice du PEDT

Aurore ANDRIQUE, directrice de l'Accueil de Loisirs « Les Pouces en Avant »

Absents :

Elus

François GODIN, Maire (excusé)

Parents d'élèves

Nora SPEZIA, parent élue au conseil d'école (excusée)

Clémentine QUINIOU, parent élue au conseil d'école

Ronan AUTRET, président de l'association des parents d'élèves

Ordre du jour :

- mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, première évaluation aux vacances d'automne
- questions diverses

Laurence LAPIERRE remercie les membres du COPIL de leur présence et ouvre la séance à 18h10. Elle rappelle l'ordre du jour et propose de dérouler la liste des indicateurs d'évaluation validés dans le PEDT. Elle précise que le COPIL ne dispose que d'un recul d'un mois et demi et relance la vigilance dans l'interprétation des présents résultats. Les membres du COPIL expriment leur accord.

→ pour les acteurs du temps périscolaire (équipe de l'Accueil de Loisirs « Les Pouces en Avant ») :

Disponibilité des locaux et adaptation aux activités

Aurore ANDRIQUE souligne que les activités sont adaptées aux locaux : activités manuelles dans salles avec tables et chaises, lecture à la bibliothèque ou en salle de motricité, salle de sieste calfeutrée, etc. Les lieux ont été identifiés et

listés (cf. PEDT), les locaux accueillent sans problème les groupes bien répartis et peu nombreux, sans gêner les enseignantes.

Adaptation des activités au moment de la journée

Les activités proposées sont la sieste, le repos pour les plus petits, des activités d'écoute (conte), de discussion encadrée, travaux manuels dans le calme et lecture. Ces activités spécifiques aux temps calmes donnent lieu à un programme d'activités et à un fil rouge sur plusieurs semaines depuis novembre. Ces programmes sont mis en ligne sur le site de la commune et l'espace Familles. L'ensemble des membres du COPIL s'accorde sur le fait que les programmes d'activités des temps calmes sont conformes à ce qui avait été exigé sur des précédents COPIL.

Nombre/pourcentage d'inscrits et taux d'assiduité pour chaque activité

Aurore ANDRIQUE indique qu'en moyenne, 75 enfants fréquentent les temps calmes entre 13h30 et 14h15, dont 18 enfants de retour de leur domicile après la pause méridienne. Quatre ou cinq petits reviennent à 13h30 pour faire la sieste à l'école. Le taux d'assiduité est fort, ce sont quasi tous les jours les mêmes enfants. Environ 42% des élèves sont inscrits aux temps calmes. Globalement, il y a moins d'enfants qu'attendu. Cette plus faible fréquentation est liée pour une part à la baisse du nombre d'élèves à la rentrée 2014/2015 et au rajeunissement du public de l'Accueil de loisirs (la classe de CM2, très assidue à l'Accueil est partie au collège, les plus jeunes viennent moins régulièrement à l'Accueil).

Pourcentage d'enfants utilisant le service de restauration

Environ 35% des enfants de l'école utilisent le service de restauration (60 enfants). La baisse de fréquentation de la cantine d'environ 20 à 25 enfants est directement liée à la baisse du nombre d'élèves à la rentrée 2014/2015 : 177 enfants cette année au lieu des 195 enfants en 2013/2014.

2

→ pour les parents (parents élus au Conseil d'Ecole, association des parents d'élèves)

Incidences des nouveaux horaires sur l'organisation familiale

Incidence sur les horaires de lever et de coucher des enfants

Faculté à se concentrer le soir après l'école lors des devoirs

En l'absence de parents d'élèves au présent COPIL, impossibilité de réaliser une première évaluation. Laurence LAPIERRE souligne que la présence des parents aurait été bénéfique pour permettre au COPIL de répondre aux questions suivantes :

- Que font les enfants qui sont chez eux (une centaine) de 13h30 à 14h15 ?
- Qui les prend en charge ? Ce mode de garde est-il pérenne ou va-t-il évoluer avec l'arrivée de l'hiver, laissant présager une augmentation des effectifs d'enfants à l'ALSH sur le temps calme ?

→ pour les acteurs du temps extra-scolaire (équipe de l'Accueil de Loisirs « Les Pouces en Avant »)

Taux de fréquentation de l'Accueil de Loisirs le mercredi après-midi

Le taux de fréquentation de l'ALSH le mercredi après-midi est identique à celui constaté les années précédentes (une vingtaine dont huit petits). La fréquentation de l'ALSH le matin et le soir n'a pas non plus évolué (quarante enfants chaque matin avant l'école, entre vingt et trois enfants le soir à 16h30).

→ pour les acteurs du temps scolaire (enseignantes impliquées au sein du comité de pilotage et directrice de l'école

Efficacité de la nouvelle organisation des APC

Les APC sont organisés deux fois par semaine pour une durée de 45 minutes (auparavant 30 minutes) et continuent d'être placés à 11h30 durant la pause méridienne. Cette augmentation de la durée est appréciable pour les enseignantes. Point de vigilance à observer avec l'arrivée de l'hiver pour les APC se déroulant à l'école Vandel : à 12h15, lorsque l'enfant sort d'APC, débute au même moment le repas du second service de cantine (vers 12h20). Il est convenu qu'anticiper cet éventuel retard à la cantine en concertation avec les enseignantes, l'ATSEM et le service Cantine.

Niveau de vigilance des élèves dans la journée

Barbara GUILLE et Isabelle BASET font part de leur satisfaction quant au niveau de vigilance des enfants chaque matinée ainsi qu'au début de chaque après-midi. Les enseignantes bénéficient d'une bonne atmosphère de travail. Auparavant, les enseignantes observaient une différence de comportement entre les enfants étant rentrés chez eux et les enfants ayant déjeuné à la cantine. Ces derniers étaient plus agités, moins reposés. Désormais, tous les enfants à 14h15 sont disponibles rapidement pour un retour à l'apprentissage.

Les enseignantes soulignent néanmoins à l'unanimité une fatigue des enfants à partir de 16h dans les classes pour les grands, 15h30 pour les plus petits. Certains enfants trouvent « l'après-midi longue ». Pascal MENIGOZ indique que l'école de Bois d'Amont est la première à relater cette fatigue à 16h à l'échelle du département. Chez les Maternelle, Isabelle BASET indique que la fatigue se fait également sentir plus tôt dans l'année, faisant manquer l'école aux plus jeunes au bout de trois semaines (alors que les années antérieures, plutôt une semaine ou deux avant les vacances de la Toussaint).

Laurence LAPIERRE demande si la pause de l'après-midi a été supprimée. La récréation de l'après-midi a été supprimée effectivement mais chaque enseignante fait une pause de quelques minutes vers 15h20 pour permettre aux enfants de passer aux toilettes ou de fermer les yeux quelques minutes. Isabelle BASET indique que pour sa part en maternelle, organiser la récré fait monter le niveau sonore, agite les enfants et oblige à déplacer toute la classe, aussi il arrive régulièrement qu'elle privilégie la continuité des ateliers et ne fasse pas de pause l'après-midi.

Coordination entre Accueil et école au niveau des règles, des espaces, des activités

La concertation entre école et Accueil de Loisirs est régulière, tant à l'école maternelle qu'à l'école des Guinches. Les règles auprès des enfants sont concordantes et le partage des espaces durant les temps calmes ne pose pas de problème depuis la rentrée.

Incidence de la disparition de certaines activités scolaires l'après-midi (ski, natation)

Les activités de natation et de ski de fond peuvent se faire le matin, comme c'était le cas pour un certain nombre de séances déjà. Barbara GUILLE rappelle le programme de natation (8 à 10 séances pour toutes les classes). Pascal MENIGOZ fait remarquer que les élèves de Bois d'Amont sont relativement privilégiés par rapport à d'autres écoles d'avoir accès à la natation pour toutes les classes à partir du CP. Il suggère de profiter des infrastructures sportives couvertes sur place pour compléter le programme de sport en intérieur. Laurence LAPIERRE souligne que la salle polyvalente sera disponible à partir de la rentrée 2015 à nouveau.

Concernant le ski alpin, Barbara GUILLE propose de réfléchir à une sortie scolaire d'une journée entière pour organiser une journée de ski alpin à la Serra début 2015 pour les classes de CM. Isabelle BASET rappelle que

demander une dérogation aux rythmes de la semaine pour six après-midis de l'année afin de faire partir le bus à 13h30 n'était pas possible. Le temps calme étant considéré comme un temps non obligatoire, il est impossible de placer une activité sportive de ski ou de natation à partir de 13h30.

→ pour la collectivité territoriale

Recrutement du personnel nécessaire à l'encadrement du nouveau temps périscolaire

Depuis la rentrée, les trois ATSEM font partie de l'équipe de l'Accueil de Loisirs pour encadrer les temps calmes de 13h30 à 14h15. Les animateurs permanents de l'équipe sont tous mobilisés. Des recrutements ont eu lieu avant la rentrée : deux vacataires et un CDD jusqu'à décembre. Il n'y a actuellement pas de problème de recrutement de personnel au vu des effectifs d'enfants fréquentant les temps calmes.

Incidences financières

Maude Renvoisé présente un tableau estimatif des coûts et recettes liées à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Les coûts sont principalement les charges de personnel. Les deux vacataires présents et l'animatrice supplémentaire à la rentrée ont permis de fluidifier la mise en place de ces nouveaux temps et de venir utilement en renfort durant les moments de transition (regroupement après la classe, trajets, habillage/déshabillage, passage aux toilettes, lavage des mains, croisement dans les couloirs). Leur disponibilité jusqu'à la fin de l'année permet de pallier les absences pour maladie ou les indisponibilités des animateurs, tout en assurant un confort et une qualité du service. Néanmoins, il est fait remarquer que le nombre d'animateurs est trop important pour le nombre d'enfants à encadrer sur les temps calmes. Actuellement, sept animateurs travaillent avec les trois ATSEM sur ces temps, pour un effectif moyen de 75 enfants. Au vu des contraintes des bâtiments et avec les taux dérogatoires accordés par le ministère Jeunesse et Sports (1 animateur pour 14 moins de 6 ans, et 1 animateur pour 18 plus de 6 ans), le nombre d'animateurs nécessaire serait de sept ou huit. Jean-Marie LACROIX fait remarquer que le sureffectif des animateurs accentue le déficit de l'Accueil de loisirs. L'ensemble des membres du COPIL s'accorde à dire néanmoins qu'il est trop tôt pour estimer de manière fiable l'incidence financière de la réforme. Le besoin en personnel peut encore fluctuer, une recrudescence de fréquentation étant à prévoir avec l'hiver.

Laurence LAPIERRE et Jean-Marie LACROIX font remarquer que le fonds d'amorçage de l'Etat permet de limiter le déficit de l'Accueil sur ce temps et s'inquiètent de sa disparition probable en 2015. Pascal MENIGOZ souligne que ce fonds d'amorçage pourrait être reconduit une année supplémentaire, suite aux nombreuses demandes reçues, mais cette décision n'a pas encore été confirmée.

→ pour l'ensemble des acteurs

Moments de fatigue repérés dans la journée, dans la semaine, dans l'année

Les moments de fatigue repérés sont identifiés :

- A partir de 16h en semaine scolaire, entraînant une heure de coucher plus tôt le soir pour les enfants (effet positif de la réforme, souligné par Pascal MENIGOZ)
- Le vendredi après-midi, après une semaine de classe, fatigue assez compréhensible et « normale »
- Une fatigue rapidement ressentie chez les plus jeunes en Maternelle après quelques semaines d'école

Réflexion sur l'alternance des temps d'apprentissage, de repos, de jeux, de découverte

Avec les nouveaux rythmes, les temps de classe sont de bons temps d'apprentissage, l'atmosphère de travail est appréciée par les enseignantes depuis la rentrée. Aurore ANDRIQUE et Isabelle BASET font remarquer que le temps de défoulement dehors dans la cour est respecté durant la pause méridienne et entre 14h et 14h15 pour les Maternelle. Les temps de repos et de sieste ne posent pas de problème, du fait du nouvel agencement des pièces et des travaux effectués récemment (salle des PS assainie, repeinte et transformée en salle de sieste).

Isabelle BASET fait remarquer que les ATSEM sont depuis la rentrée à 100% présentes dans la classe et assurent un très bon service durant la sieste. Le fait qu'elles ne fassent plus partie de l'équipe d'animation les midis leur permet de revenir reposées et efficaces l'après-midi.

→ pour le comité de pilotage

Ajustements effectués en cours de projet

La validation du modèle de semaine scolaire et la création de nouveaux temps périscolaires a donné lieu à de gros ajustements, en amont de la rentrée 2014/2015. Un premier modèle de semaine avait été adopté en décembre 2013. Celui-ci a été remis en question en mai avec l'éventualité d'une après-midi libérée puis avec l'adoption du modèle de la pause méridienne allongée. Quant à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, elle a subi des changements importants au printemps jusqu'à changer radicalement de formule le 27 mai dernier. Néanmoins, depuis l'adoption le 27 mai dernier du modèle de semaine et des temps calmes actuellement en vigueur, peu d'ajustements ont été nécessaires, si ce n'est des mises au point logistiques.

Qualité des activités périscolaires (adaptées à l'âge des enfants, diversifiées)

Les activités proposées aux temps calmes sont jugées adéquates, adaptées selon les âges, bien encadrées et calmes, respectueuses des matériels. Ces activités vont s'enrichir d'un fil rouge à partir de novembre (« La Nature » en novembre/décembre), face à l'assiduité des enfants fréquentant ce temps.

Objectifs atteints totalement, partiellement

L'absence de parents d'élèves lors du présent COPIL ne permet pas de répondre à cet indicateur au nom du COPIL. Les membres présents du COPIL estiment néanmoins que cette première évaluation après sept semaines de classe est plutôt positive. On peut penser que les parents ont conservé leurs habitudes, déposant et reprenant leurs enfants aux mêmes heures qu'à l'accoutumé (l'un des objectifs fixés). Les autres acteurs du COPIL se disent plutôt satisfaits des choix retenus et mis en œuvre.

Pascal MENIGOZ indique que le PEDT validé pour l'année 2014/2015 avec la commune de Bois d'Amont pourra être reconduit en 2015/2016 avec l'Etat, sur présentation d'un bilan de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Il est convenu de placer la prochaine réunion du COPIL à la mi-février 2015 afin d'effectuer un bilan plus précis de la mise en place de la réforme, notamment en termes de fréquentation et de coûts de personnel.

Laurence LAPIERRE se félicite de ce premier bilan plutôt positif, placé sous le signe de la très bonne communication entre école et services communaux, remercie les membres présents et clôt la séance à 20h.